

20 juillet 2026

Le 14 juillet 2026



Ce 14 juillet a été l'occasion de la rencontre traditionnelle d'une grande partie des habitants de Saint-Roman, habitants permanents et résidents secondaires, visiblement heureux de s'y retrouver. Précédé de quelques mots du maire, un apéritif généreux a été offert. Merci à celles et ceux qui l'ont réalisé. Cette rencontre a été prolongée par la transmission des demi-finales (Espagne-France) de la coupe du Monde de football. La France a perdu. On ne gagne pas toujours !

Le discours du maire

Bonsoir à toutes, bonsoir à tous, merci d'avoir répondu si nombreux à notre invitation. Nous sommes le 14 juillet et c'est la Fête nationale ! Rassurez-vous, je ne vais pas donner un cours d'histoire mais simplement et brièvement profiter de l'occasion que nous donne ce jour qui évoque et convoque la Révolution pour poser une première question, existentielle, qui nous est imposée par le changement climatique : « Quel avenir pour la planète ? Quelle révolution écologique face au réchauffement ? ». Deuxième question, politique, comme la première d'ailleurs : « Quel avenir pour la France ? Quel avenir pour l'Europe ? » en ces temps tout aussi perturbés que perturbants.

Je m'arrête là, nous n'avons pas la prétention d'y répondre ce soir mais ces questions sont posées simplement pour situer le contexte dans lequel nous sommes. Je resserre aussitôt et zoome vers la troisième question : « Quel avenir pour notre commune ? »

Nous, élu.es, gérons la commune au quotidien, le présent nous aspire et confronté.es à ses contingences, nous devons anticiper et donc préparer l'avenir en expédiant les affaires courantes.

Faire de la politique au sens noble du terme, c'est s'occuper des affaires de la Cité. Notre cité Saint-Roman est très particulière car elle est essentiellement Nature. Les affaires de notre commune, ce sont l'eau, les arbres, la forêt, les animaux, sauvages ou pas, les routes, l'habitat et bien sûr nous, habitants, acteurs de cet écosystème.

Poser la question « Quel avenir pour notre commune ? », notre commune-nature, c'est nous projeter dans un futur proche à partir des réalités et des contraintes qui apparaissent aujourd'hui et qui sont, comme je le disais, essentiellement climatiques. Préparer l'avenir de Saint-Roman, c'est vraiment prendre en compte ces contingences en travaillant avec un maximum d'entre vous, habitants, et avancer intelligemment dans une logique de partage de l'information, vous qui connaissez le terrain, dans une logique de solidarité entre voisins et surtout de concorde, dans le souci et le respect du bien commun.

Je n'irai pas dans le détail du travail que nous entreprenons depuis près de quatre mois, vous serez informé.es régulièrement et notre soirée se veut surtout conviviale. Alors, sous le fronton de la maison-commune, nous, élu.es, souhaitons à toutes et à tous, devant cette nature qui nous domine, beaucoup d'humilité (cela n'empêche pas de réaliser de grandes choses), beaucoup de fraternité ... et de sororité ! Et surtout, surtout, nous vous souhaitons beaucoup de ce sentiment de liberté que nous inspirent cette nature et cette commune que nous aimons.

Frédéric Pascal

Les Conseils municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune. Le bulletin communal en rapporte uniquement les points essentiels.

Conseil municipal du 20 mai 2026

- Demande de subvention pour le projet pastoral. Approbation de la demande de subvention auprès du GAL/LEADER pour un montant de 14 954 €. Approbation de la demande de subvention auprès du PNC pour un montant de 3 738 €.

- Subventions aux associations

APE de l'école publique de Sumène : 300 €

Radio Escapade : 300 €

Association des propriétaires chasseurs de St-Roman : 1 000 €

Association Les Romances : 1 000 €

Association Plume de cheval : 1 000 €

Association Exhale : 2 000 €

Association l'Écho des arbres : 400 €

- Financement des animations musicales des guinguettes : financement 2026 à hauteur de 250 € par soirée.

- Régularisation de la Commission municipale Finances et Budget. Il est voté à l'unanimité la création d'une nouvelle commission composée de titulaires élus au Conseil municipal : Luc Villaret, Johan Pascal, Cassandra De Young, Adèle Goulème, Robin Jalic, Olivia Delanoë et Frédérick Pascal (maire et président de la commission).

- Information sur un projet de cession d'un chemin communal en lien avec une demande de permis de construire de Benjamin Grain sur la parcelle 000C 1187 (sous la Bergerie). Le chemin mène de la route départementale à cette parcelle uniquement. La cession du chemin à Benjamin Grain (pour un prix couvrant *a minima* le coût total de la procédure de déclassement) permettrait à la commune de minimiser la distance de piquage sur les réseaux (eau/assainissement) et de ne pas avoir à gérer un possible point de jonction sur la route départementale.

- Questions diverses. Olivia Delanoë alerte sur la liberté d'expression dans le bulletin communal, un paragraphe ayant disparu dans un article proposé dans le dernier numéro. Pierre Gazin en charge de la mise en page du bulletin, a expliqué qu'il s'agissait simplement d'une erreur de copier-coller.

Olivia Delanoë et Luc Villaret informent de la tenue de l'AG de BICCOC (Bioclusters circulaires en Occitanie) qui travaille sur la valorisation de la biomasse dans les Cévennes en lien avec l'INRAE le 23 juin prochain à Montpellier.

Luc Villaret revient sur les conventions avec les associations et la responsabilité engagée par la municipalité dans les activités des associations à travers le versement de subventions. C'est pourquoi il demande de remettre en place ces conventions. Mâya Defay précise qu'une rencontre inter-associative est prévue sur cette question en septembre prochain.

Conseil municipal du 5 juin 2026

- Élection des délégués sénatoriaux : Johan Pascal est élu comme délégué titulaire.
- Liste de titulaires et suppléants pour la Commission communale des impôts directs. Le maire soumet au vote la liste en objet. Délibération adoptée.
- Création de poste d'agent non titulaire saisonnier : délibération adoptée.
- Investissement d'équipement de débroussaillage : délibération adoptée.
- Questions diverses : Luc Villaret indique avoir une déclaration et une question. Il demande à ce que sa déclaration soit retranscrite mot pour mot par le secrétaire de séance.

Déclaration : « *Monsieur Villaret Luc, conseiller municipal, déclare avoir voté le budget primitif le 22/04/26 sans avoir eu communication préalable des dossiers de demande de subvention ni de l'avis de la commission budget dont il est membre. Il a agi en l'absence de l'information prévue par l'article L.2121-13 du CGCT et formule expressément des réserves sur la régularité de ce vote* ».

Question : pourquoi un modérateur dans les Conseils municipaux alors que c'est le maire qui est le président de séance ? Réponse de Frédérick Pascal : la référence au modérateur dans le CGCT sera vérifiée.

Observation de Robin Jalic : en tant que secrétaire de séance, il a retranscrit fidèlement la déclaration de Luc Villaret. Pour autant, il rappelle que chaque conseiller peut ajouter lui-même ses commentaires et/ou remarques sur les PV avant leur approbation. Il avertit sur le risque de recours abusif au secrétaire de séance qui n'est pas tenu de se faire dicter la rédaction des déclarations des conseillers.

Les propos des élus et des habitants

« Après quatre mois de quasi apnée à la mairie, je commence à respirer. Je fais des erreurs, des décisions piétinent, d'autres avancent, les formalités administratives se dénouent. Ceci, je peux le faire et cela, je ne le peux pas.

Quelqu'un a-t-il la clé de la porte de la salle communale ? Et ce tas de clés, il ouvre quelles portes ? Et l'informatique ? Je pédale. C'est quoi le mot de passe, déjà ? Et le cloud ? C'est le système de communication entre nous les élus. Pour le moment, pour moi, c'est un cloud dans mes chaussures ! Mais je progresse (merci Johan pour ton aide et ta patience).

Fin juin, mon premier mariage, avec l'écharpe sur l'épaule. Catherine, tu dois la mettre dans l'autre sens, la couleur bleu coté cou, et pas l'inverse. C'était émouvant.

Je commence à prendre mes marques, mais j'ai des progrès et du travail encore à faire. Je prends une bonne bouffée d'air frais. Zut, la canicule est là ».

Catherine Capietto

« À l'heure où j'écris ces lignes, c'est avec beaucoup de joie et d'excitation que nous préparons la deuxième édition du Cabaret Équestre. Aller-retour à Montpellier pour acheter des frigos, coup de fil à la graphiste pour concevoir une bâche publicitaire, fabriquer une douche solaire pour les artistes, clôturer de nouveaux parcs pour les étalons invités, peaufiner les menus, dégazer le pétillant de bureau, goûter une nouvelle recette de jus de gingembre, repeindre le tripode... le travail ne manque pas ! Mais nous sommes véritablement portés par le succès de la première édition, toutes les marques d'amitiés que nous avons reçues et bien sûr l'aide précieuse de tous les amis, la famille et les bénévoles sans lesquels une telle aventure ne serait pas possible. Accueillir les 300 spectateurs à la billetterie, préparer les assiettes, les sandwiches, vendre les tickets repas, servir la bière, le vin, les sirops, laver les verres et donner le bras aux mamies pour rejoindre leur voiture à la fin de la soirée, le Cabaret Équestre de Saint Roman de Codières n'est pas seulement un spectacle. Il est un moment précieux de partage et une magnifique œuvre collective.

Cette année nous accueillons mes chers amis de longue date, la C^{ie} *Volti Subito*, qui vient de Bretagne, avec laquelle j'aurai la grande joie de jouer "Cirque Ouh la la". Vous venez ? ».

Benjamin Grain



Soirées Sound system à Saint-Roman

« Dans la culture populaire jamaïcaine, un *sound system* est un groupe de disk jockeys et d'ingénieurs du son jouant du ska, du reggae et du dub. Ces groupes sont nés de l'exclusion d'une population noire et pauvre n'ayant pas accès aux salles de spectacle et qui diffusait, équipée d'enceintes, d'amplis et de platines transportables, leur musique dans la rue.

Depuis deux ans, l'association *Travel sound system* organise cinq manifestations par an à la Bergerie du Col, notre salle communale. Ces soirées amènent un public nouveau, chaleureux, qui vient là pour danser, boire quelques bières et se mettre du son plein les oreilles. Et parfois, ce son arrive dans les oreilles de ceux qui voudraient dormir et qui du coup ne sont pas contents. Dans notre village, le calme règne la plupart du temps. Pas de voie ferrée, pas d'autoroute, pas de voitures pétaradantes sous nos fenêtres tous les soirs. Alors, peut-être peut-on supporter d'être dérangé par le bruit moins de six nuits par an.

Je ne fais pas partie de ceux qui se collent aux enceintes pour faire vibrer leur corps au souffle des basses, mais j'aime venir à ces soirées, rencontrer des gens nouveaux, écouter de la musique que je n'écoute pas tous les jours, faire quelques pas de danse (avec mes bouchons d'oreille). J'ajouterai qu'après la fête, l'association nous rend le lieu impeccable. Alors, soyons généreux et tolérants, prêtons pour quelques nuits par an notre beau site.

Pour la saison 2025-26, il y aura cinq concerts, en octobre, décembre, février, avril et juin ».

Catherine Capietto

Les hommes passent...

Pour garder vivante la mémoire de notre Gégé, disparu il y a à peine un peu plus de 3 ans, j'aimerais qu'à la mention "Bergerie du Col", lorsqu'elle est évoquée, soit systématiquement accolée celle de "Espace Gérard Étancelin". Les hommes passent, leurs contributions demeurent.

Geneviève Decisier



Les sangliers

« La pullulation de sangliers est devenue un fléau. Les animaux pénètrent dans les jardins malgré les clôtures et les ravagent. Ils entrent jusque dans les hameaux, nullement effrayés ni repoussés par les chiens ou les humains. Les laies sont accompagnées de nombreux petits apparaissant en trop bonne forme.

Ce 3 juillet, les sangliers sont entrés dans la Bergerie du Savel de Frédéric et Stéphanie Goulème, tuant des brebis, dévorant des agneaux et même des tortues. Les dégâts sont importants et rien n'indique qu'ils ne continueront pas. Un lieutenant de louveterie a abattu deux marcassins pour assurer un effarouchement. Est-ce que ce sera suffisant ? L'association des chasseurs de Saint-Roman est attendue pour effectuer dès que possible des prélèvements en quantité suffisante pour réduire significativement la densité de cette population ».

Pierre Gazin

« Après avoir un peu digéré depuis quelques jours, je me dis qu'il faut en parler parce que aussi incroyable que cela puisse paraître, c'est bien réel !

Lundi matin, nous avons découvert dans le parc à agnelles et chevrettes, deux agnelles entièrement dévorées, il ne restait rien à part les têtes, les os et les pattes ! À l'intérieur de notre bergerie, trois chevrettes anglo-nubiennes et deux autres agnelles étaient mortes avec des griffures sur les flancs. Elles ont été attaquées par des laies et leurs petits ! Nous connaissons les agresseurs, car la harde de sangliers vient presque tous les soirs faire des dégâts mineurs si je puis dire ! Jusqu'à présent, c'était du grain, de l'aliment, des cuves en plastiques percées pour choper l'aliment à l'intérieur ! Des sacs de pain pour les poules dévorés, plus tous les dégâts de retournement tous azimuts.

Mais la semaine dernière, vendredi 3 juillet, ils ont franchi un premier cap : ils sont entrés dans notre parc à tortues en défonçant le portillon et ont dévoré cinq tortues dont une est rescapée avec un énorme trou dans le plastron. Elle va s'en sortir, j'espère, elle est soignée par moi-même tous les jours, pansements, antibiotiques, etc... Ensuite, le sang les a rendus "fous". Ils ont pénétré dans la petite bergerie, ont mangé deux de nos agnelles et en ont tué cinq autres. Un agneau de deux mois, blessé, n'a pas survécu.

L'Office français de la biodiversité (OFB) est venu constater que ce n'était pas le loup, parce qu'il est très rare que des sangliers attaquent le bétail. Des expertises complémentaires sont en cours à la DDTM mais il n'y avait pas de traces de morsures au cou.

Voilà pour le plus important. Je passe les détails sordides. Les copines agnelles et chevrettes sont traumatisées et nous aussi. Surtout, nous avons peur que cela recommence. Du coup, on va voir une petite caravane au Vigan pour pouvoir dormir sur place près de notre troupeau. Nous allons aussi réparer la clôture électrique qui avait déjà été cassée, sans réelle certitude que ça fonctionne sur le long terme car les laies de cette harde sont grosses et puissantes. Quand elles sont motivées, elles défoncent tout.

La solidarité de Saint Roman s'est mise en place pour nous soutenir et nous aider, je remercie infiniment tous ceux qui nous ont envoyé un mot ou qui nous aident au quotidien. Milena Schoenahl a spontanément créé une cagnotte pour nous soutenir. Elle nous servira à l'achat de la petite caravane et aux investissements liés à la clôture et aussi à ressentir que nous ne sommes pas seuls, Fred et moi, à faire face. De tout notre cœur, merci ! ».

Stéphanie Goulème

Association des propriétaires chasseurs de Saint-Roman

« L'assemblée générale de l'association des propriétaires chasseurs de Saint-Roman de Codières s'est déroulée le 20 juin 2026. Lors cette assemblée ont été votés à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année passée.

Nous avons prélevé sur la saison de chasse 164 sangliers et 14 chevreuils.

L'élection du nouveau bureau a été réalisée. Sont élus : président Mejean Mazel Hervé ; vice-président Sérafino Christian ; trésorier Villaret Luc, secrétaire Bresson Cédric. Membres actifs : Carrière Jean, Mejean Mazel Thomas, Vacquier Bruno. Président d'honneur : le maire, Pascal Frédérick. Membre d'honneur, propriétaire non chasseur : Jalic Robin.

Nous vous informons que la date d'ouverture de la saison de chasse 2026/2027 est fixée au samedi 5 septembre. Nous vous attendons nombreux le lundi 3 août à l'occasion de la soirée guinguette qui sera tenue par les chasseurs. Venez nous rencontrer et partager un bon moment de convivialité ».

L'association des propriétaires chasseurs

Le groupement forestier de Saint-Martial

L'assemblée générale 2026 du groupement forestier (GF) de Saint Martial s'est tenue le 9 juillet à Saint-Martial en présence du maire de cette commune, de divers élus, de Norbert Causse, président du groupement, de Christine Boyer du Centre régional de la propriété forestière (CRPF), de Jérôme Barberis représentant les pouvoirs publics (Fonds forestier national), d'Alain Sauzet et d'Alain Taieb.

Ce groupement a été créé en 1971 sur incitation des pouvoirs publics. Il est constitué d'environ 480 ha de bois de qualités très diverses et de quelques landes sur les territoires de Saint-Martial, de Saint-Roman et du Mont Aigoual. C'est une structure de droit privé divisée en 2 553 parts sociales. La commune de Saint-Roman en possède 676, soit 26 % du capital. La commune de Saint-Martial en possède 520. Le reste est réparti entre une dizaine de propriétaires. Du fait des difficultés majeures d'exploitation, la valeur de ce GF est faible.

À sa création, l'État a fait des plantations de conifères sur environ 70 ha. Le groupement reste débiteur de l'État lors des ventes de bois provenant de ces parcelles plantées. En pratique, la difficulté majeure est l'accessibilité de la zone par des véhicules d'une taille suffisante pour sortir les bois coupés. Cette sortie se fait par une longue piste aboutissant à la Vallée Borgne. Le passage par Peyredier n'est pas utilisable par les gros véhicules.

Le GF a un plan de gestion qui va jusqu'à 2032. Il le respecte dans la mesure du possible, des coupes ne pouvant être financées que si la sortie du bois est possible. Le GF a fait une demande de subventions auprès de la région pour la création de nouvelles pistes de débardage. Réponse en attente. Le GF dispose d'une réserve de trésorerie d'environ 72 000 € provenant de l'éclaircie de 2021. Sur ces plantations, une seule coupe éclaircie a été effectuée en 2021-22. Une nouvelle éclaircie devrait être effectuée dans peu d'années.

Si des pistes sont ouvertes, le projet est d'exploiter les parcelles peuplées en chênes blancs et verts comme bois énergie. Ces parcelles sont plutôt au sud, vers Saint-Roman. Cette exploitation se fera dans le cadre du plan de gestion, par îlots de régénérescence et en aucun cas sous forme de coupes rases « à blanc ». Sa réalisation n'est pas actuellement programmée.

Un nouveau plan de gestion est à établir dans les prochaines années en tenant compte de l'évolution climatique et de l'évolution des concepts en foresterie, en particulier le choix de coupes irrégulières favorisant la régénérescence spontanée.

Au total, une réunion constructive qui a permis de lever certaines inquiétudes et quelques malentendus.

Pierre Gazin

Rencontre de représentants du BRGM à la mairie de Saint-Hippolyte du Fort

Le 7 juillet 2026, rencontre à leur demande de deux représentants de sous-structures du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, BRGM Eplora et Arethuse Geology. Des représentants de trois communes sont présents.

Après avoir arrêté en France hexagonale toute exploitation minière à partir des années 1990 et donc toute prospection depuis 1975, le besoin de mise à jour des connaissances sur les ressources minières, dont les « terres rares », se fait à nouveau sentir. Elle est l'objet d'une décision européenne et doit être réalisée avant 2030. Les zones particulièrement étudiées sont les vieux massifs (Vosges, Armorique, Massif central dont les Cévennes, Pyrénées, Guyane). La recherche des zones de concentration possible de minerais d'intérêt est effectuée par prospection aérienne (recherche d'anomalies magnétiques) et au sol (relevés géochimiques dans les cours d'eau).

Les recherches aériennes sont déjà partiellement effectuées (29 juin à Saint-Roman). Les études dans les limons n'ont pas commencé.

Les représentants des communes incitent vivement leurs interlocuteurs du BRGM à mieux communiquer auprès des mairies et auprès des habitants des lieux concernés.

Pierre Gazin

Commission consultative citoyenne Eau et assainissement

Dans un contexte de changement climatique de plus en plus tangible, la Commission consultative citoyenne « Eau et assainissement » a lancé son Acte 1 d'échanges le 3 juin 2026. Une vingtaine de foyers de Saint-Roman de Codières ont répondu présent pour engager une réflexion collective, ouverte et constructive autour de l'eau et de l'assainissement. L'objectif : travailler ensemble, habitants permanents comme saisonniers, à des solutions adaptées à la réalité de notre village.

Longtemps source de tensions, l'eau apparaît aujourd'hui comme un enjeu partagé. Les regards évoluent : préserver cette ressource précieuse devient une priorité commune, à la fois pour garantir notre qualité de vie et pour accompagner un développement local équilibré et responsable.

La commission s'inscrit dans cette dynamique. Elle vise à donner la parole aux habitants, à croiser les expériences et à faire émerger des solutions concrètes, durables et ancrées dans le terrain. Chacun, par ses idées et son vécu, peut contribuer à améliorer la gestion de l'eau et à préparer l'avenir.

L'Acte 2 s'est tenu le 16 juin 2026, permettant d'approfondir les échanges et de commencer à structurer des actions. Une priorité s'est rapidement imposée : répondre aux besoins les plus urgents, tout en construisant une vision à long terme. Cinq ateliers ont ainsi été lancés : urgence, histoire et mémoire de l'eau, mutualisation des ressources, assainissement, conseil technique.

Tout au long de l'été, les membres de la commission restent disponibles pour échanger avec vous, recueillir vos remarques et enrichir cette démarche. Que vous soyez habitant à l'année ou de

passage, votre regard compte. Venez participer, partager vos idées et contribuer, à votre manière, à bâtir des solutions utiles à tous. Prochaine réunion le 21 juillet 2026.



Un projet de valorisation des ressources en eau des vallées de Saint-Roman est en cours. C'est un projet collectif de captage, stockage et gestion de l'eau à usage agricole et incendie. Il vise à sécuriser et optimiser la gestion de l'eau agricole dans la vallée du Savel en s'appuyant sur les sources existantes. Il repose sur la création d'un réseau de bassins de rétention alimentés par les excédents des captages individuels, logique de trop-pleins, permettant un stockage progressif de l'eau de l'amont vers l'aval. Il a pour but de valoriser les ressources existantes sans remettre en cause les installations individuelles, de réduire les pertes d'eau et d'améliorer le stockage, de créer une solidarité entre les usagers de l'amont et de l'aval, de préserver les ressources naturelles de la vallée, de permettre un stockage de l'eau pour les pompiers.

Le projet prévoit entre autres de rechercher financeurs et partenaires, de mutualiser les infrastructures et coûts, de cartographier les ressources.

La Commission Eau vous invite à échanger avec nous sur vos besoins et ressources afin de mettre en place l'étude de faisabilité, en laissant par mail à commission.eau@saintromandecodieres.fr ou par courrier vos coordonnées et vos envies. Vous recevrez au fur et à mesure l'évolution du projet.

Exposition Pierre Paulin

Cet été Montpellier rend accessible de grandes signatures de la danse, de l'art contemporain, du design, de la photographie et jeunes créations locales : c'est encore le choix de la culture. Je goûte l'ambiance foisonnante de l'été de Montpellier torride, car une amie m'y m'attend et nous gagnons le Musée Fabre pour voir *Le design selon Paulin*.

Depuis mes plus anciens souvenirs, il y a des écrivains, peintres, photographes, musiciens de grand talent à Saint Roman de Codières. Quant à Pierre Paulin, c'est dans les collines d'ici qu'il a posé ses valises et recentré sa créativité solitaire et exigeante, appuyé et encouragé par Maïa Wodzislawska Paulin. C'est là aussi qu'ils accueillaient les visites de voisinage, d'admirateurs de tous horizons et de journalistes avec la précieuse présence de Atmane Atbib.

Pierre Paulin ne se disait pas artiste, plutôt dessinateur d'objets et de mobilier. Mais quel designer ! Il y a du Jacques Tati dans l'esprit de son travail. Du féminisme dans la détermination du confort. Une grande culture dans l'histoire de la création artisanale et industrielle. Que vous l'ayez côtoyé ou non dans la vie de tous les jours, vous ne serez pas déçus en allant au Musée Fabre visiter cette grande exposition. J'y ai passé plus de deux heures, j'y ai vu de la beauté, de l'ingéniosité, de la simplicité d'un génial précurseur. On peut s'installer dans ses fauteuils et ne plus avoir envie de se lever, connaître un peu de son histoire, admirer l'intérieur d'un salon de l'Élysée, s'étonner des sièges plastiques dont s'inspirent encore les fabricants 70 ans après leur création, et la ligne si pure d'un bureau de travail.

Conception étonnante et archi moderne d'un tapis d'où écouter la voix grave de Pierre mettre son art en mots. Bon moment de l'été, où découvrir et mieux connaître un-de-chez-nous, ...et au frais ! Musée Fabre Montpellier 04 67 14 83 00, bus 608, arrêt Mont-Aigoual à Ganges, puis tram arrêt Gare Saint-Roch pour cause de travaux, du mardi au dimanche 11h à 18h, 12€ plein tarif. Jusqu'au 1er novembre 2026.

Adrienne Lautric



Une nouvelle publication

Une nouvelle revue, trimestrielle, va voir le jour à partir de septembre, avec l'idée de tourner le dos à la morosité ambiante (sans la nier, mais sans la laisser nous écraser), de partager, d'échanger, de (re)créer du lien, de nourrir la réflexion, au travers de textes littéraires, d'articles, de réflexions, d'images... Cela, surtout, sans aucune intention marchande. Elle sera proposée « à prix libre et conscient » dans quelques lieux « amis » des environs.

Les contributions au premier numéro sont toutes saint-romanoises.

Son titre :

LA VIE EST BELLE

Philippe Deltour

Yoga et Mouvement à Saint Roman de Codières. Ouvert à tous et toutes, tout l'été, séances en plein air, sous les arbres à la Bergerie du Col/Espace Gérard Étancelin, les mercredis matin de 9 heures à 10 heures 15. Infos et inscriptions : Maeva, 07 66 02 68 42. Possibilité de payer à l'unité.

Maeva Belloli





Les festivités de l'été (rappel)

Chaque lundi soir jusqu'au 24 août, ginguettes de 19 heures à 23 heures à la Bergerie du Col/Espace Gérard Étancelin, organisées par une association de Saint-Roman et soutenues par la mairie avec à chaque fois un groupe musical.

Le 25 juillet, les Romances organisent la traditionnelle fête votive, occasion de retrouvailles entre Saint-Roman et les villages des alentours.

Le 17 août à 21h, projection au théâtre de verdure du film documentaire "Gardiens des oiseaux" en présence de la réalisatrice Muriel Barra et de Piers Faccini, compositeur de la musique originale :

« En Colombie, un joyeux groupe d'adolescents passionnés d'oiseaux se mobilise et s'engage pour leur préservation. Afin de préparer un important rassemblement, les grands-frères de ce collectif vont rencontrer d'autres Gardiens des Oiseaux, créateurs de modèles de conservation durables et innovants. Un voyage au « Pays des Oiseaux » inspirant pour toute une génération en quête d'un avenir durable et respectueux du vivant ».

Les 22 et 23 août, onzième édition du festival Les Romanesques.

Pesto alla trapanese (facile)

Pour 4 personnes : 500g de tomates (épluchées et sans les graines), 60g d'amandes émondées, 3 gousses d'ail, 1 petit bouquet de basilic (25g), 2 à 4 feuilles de menthe, 100g de fromage pecorino ou parmesan, 60ml d'huile d'olive, 1 pincée de flocons de piment, sel.

Mixer dans un mixer* le parmesan, les amandes et l'ail, puis le basilic et tomates. Mixer légèrement. Ajouter l'huile petit à petit tout en mixant. Assaisonner avec le sel. Servir avec 400g de pâtes de type long ou court.

* plus traditionnellement préparer dans un mortier.

Cassandra De Young

